

informations

occitanie

la
cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Activité régionale
Jeunes CGT d'Occitanie



A la une
Élections dans
la Fonction Publique



Vie syndicale
Journée d'étude
sur la santé au travail

N° 240 Décembre 2018

CESER : Plénière du 13 novembre 2018



Editorial 2

A la une 3

- Élections dans la Fonction Publique

Activité régionale 5

- Jeunes CGT d'Occitanie

Dossier 7

- **CESER :
Plénière
du 13 novembre 2018**

Les mandats CGT Occitanie.....11

- La parole à Laura Pibou

Vie syndicale12

- Journée d'étude
sur la santé au travail

Professions.....13

- Métallurgie

Brèves.....15

- Félicitations

LACHE! A l'heure où j'écris cet édito (12 décembre), c'est le seul qualificatif qui me vient après le nouvel attentat perpétré à Strasbourg. **LACHE** et **VIOLENT!** Encore une fois, un lieu symbolique qui respire la joie et l'envie de partager a été frappé de plein fouet par le terrorisme aveugle!

Malgré tout, ce terrible attentat ne doit pas masquer la situation historique (du moins c'est l'histoire qui en décidera) du mouvement des gilets jaunes. Depuis le 17 novembre, des milliers de salariés, retraités, privés d'emplois, occupent les ronds-points de tout le pays. Ils dénoncent les injustices sociales aggravées par le gouvernement Macron (mais je ne dédouane pas non plus la responsabilité de ces prédécesseurs successifs depuis des décennies). Les taxes sur le prix de l'essence ont été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Et devant cette crise majeure, les atermoiements puis réponses du Président Macron n'ont réussi à convaincre qu'une infime minorité. Il a saupoudré de petites mesurette, avec un grand nuage d'enfumage, pour faire avaler au plus grand nombre qu'il avait compris et qu'il s'occupait de tout. Mais encore une fois, seuls le grand patronat et le monde de la finance peuvent se montrer satisfaits! La CGT prend ses responsabilités et appellent tous les salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi à se mobiliser le 14 décembre et prévoit, d'ores et déjà, des initiatives en début d'année 2019. Continuons notre travail CGT, c'est-à-dire faire monter le rapport de force dans les entreprises, en étant au plus près des salariés. Rappelons les propositions de la CGT: l'augmentation immédiate du Smic, des salaires, des pensions, du point d'indice dans la fonction publique, plus de justice fiscale, le rétablissement de l'ISF, l'exigence des négociations sur les salaires dans les entreprises, des services publics qui répondent aux besoins, la relance de la politique industrielle, les 32 heures...

J'en profite pour féliciter tous les camarades qui ont agi, à quelque niveau que ce soit, pour que la CGT reste la première organisation syndicale dans la Fonction Publique!

Il est temps pour moi de vous souhaiter une bonne fin d'année et de passer de bonnes fêtes... pour faire en sorte que l'année 2019 soit riche de combats et de luttes gagnantes!



Lionel Pastre

Secrétaire régional CGT Occitanie

occitanie



Comité Régional CGT Occitanie
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 240 • Décembre 2018
N° d'inscription à la CP 0221S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52

e-mail : cgt.crm@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Occitanie

Imprimé par le

Comité Régional CGT Occitanie

31300 TOULOUSE

informations



Élections dans la Fonction Publique

Entre le 29 novembre et le 6 décembre 2018 les élections professionnelles se sont déroulées pour la deuxième fois simultanément dans les trois versants de la fonction publique (État, territorial et hospitalier), ainsi qu'auprès des fonctionnaires de La Poste, d'Orange et des agents publics d'autres organismes permettant de déterminer la représentativité syndicale au niveau national au sein de la fonction publique.

5,2 millions d'agents publics étaient appelés à voter pour choisir leurs représentants du personnel siégeant dans les organismes consultatifs de la fonction publique (CT, CAP, CCP) pour un mandat d'une durée de quatre ans. Dans le cadre du renouvellement général des instances, étaient également renouvelés les mandats des représentants des CHSCT ainsi que des conseils supérieurs (CSFPE, CSFPT, CSFPH et CCFP). Au total, près de 22 000 instances ont été renouvelées.

Le premier constat est que 2,5 millions d'électeurs seulement ont pris part au vote, soit un taux de participation pour l'ensemble de la fonction publique de 49,9 %. Cela représente un recul de 3,1 points par rapport à 2014. Cela n'est pas un bon signal pour le syndicalisme, même si le vote électronique (voir plus loin dans l'article) n'a pas aidé...

La participation a été plus élevée dans la fonction publique territoriale (51,9 % contre 54,9 % en 2014) que dans la fonction publique de l'État

(50,9 % contre 52,3 % en 2014) et plus faible dans la fonction publique hospitalière (44,7 % contre 50,2 % en 2014).

Le deuxième élément est que, malgré tout, la CGT est confortée comme la première organisation syndicale de la Fonction publique.

FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT: LA CGT RENFORCÉE

Le fait principal dans la Fonction publique de l'État est la représentativité renforcée dans l'Éducation nationale (une progression de 4 000 voix). La CGT devient même représentative pour la première fois dans l'Enseignement privé en prenant un siège à la CFDT. La CGT fait ainsi un score de 18 % dans l'Enseignement privé sur l'académie de Montpellier. Dans l'Éducation nationale, la CGT obtient même des sièges qu'elle n'avait jamais obtenus avant: ainsi, chez les certifiés (enseignants des collèges et lycées), la CGT sera présente pour la première fois à la CAPN et à la CAPA de l'académie de Toulouse. Sur les académies de Toulouse et de Montpellier, la CGT maintient ses positions chez les professeurs des lycées professionnels et chez les ATRF (personnels des laboratoires). La CGT est la première organisation syndicale, que ce soit nationalement ou dans la Région, pour les personnels des lycées ayant refusés la décentralisation.

A noter une très forte progression du SNALC sur l'académie de Montpellier, syndicat classé à droite (très à droite...).

Il s'agit d'une particularité de cette académie qui ne manque pas d'inquiéter et qu'il faudra combattre. Dans l'Enseignement supérieur, la CGT reste première à l'Université de Perpignan et progresse dans les Universités de Montpellier.

La CGT est également première à l'Université Paul Sabatier à Toulouse. Nationalement, la CGT perd sa première place au profit du SNTES, un syndicat corporatiste, la FSU perdant par ailleurs la moitié de ses voix.

Dans les CROUS, la CGT reste très largement majoritaire, en particulier dans les Universités de notre région. La CGT perd sa première place dans les instituts du CNRS au profit de la CFDT... sauf sur Montpellier où la CGT l'emporte très largement avec 31 %.

La CGT devient la première organisation syndicale dans l'Équipement et renforce sa première place aux Finances publiques. Enfin, à La Poste, la CGT conserve sa première place malgré une progression de la CFDT.

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Bien qu'il faille encore être un peu prudent et attendre la remontée précise de tous les résultats pour avoir une idée précise de sa progression, la CGT confirme sa première place chez les hospitaliers malgré une participation en baisse. Tout indique qu'elle va creuser l'écart avec les autres confédérations.

Dans les 3 CHU, le léger recul à

Toulouse (45 %, -2) est largement compensé par les progressions à Nîmes (26 %, +3) et Montpellier (idem). La CGT enregistre une très forte progression en Ariège (80 %, +16), dans le Gard où elle passe devant FO (51 %, +13) et dans le Tarn (44 %, +10,5). Ce devrait être également le cas en Lozère où nous progressons dans les 2 principaux établissements du département: CHS de St Alban (55 %, + 23) et au CH de Mende (15 %, +15). Progression encore en Aveyron (35 %, +2), et dans l'Hérault (31 %, +3).

Dans le Gers, 80 % à Auch et 86 % au CHS Gersois. En Hautes-Pyrénées, 65 % sur l'ensemble des CTE. 52 % à Montauban et 43 % à Castel-Moissac pour le Tarn et Garonne.

La principale ombre au tableau sera notre reflux dans les Pyrénées Orientales où nous devrions malgré tout rester première organisation puisque l'apparition de Sud au CH de Perpignan nous coûte 8 points (idem à FO) et nous reculons au CHS de Thuir.

Dans un contexte difficile où la multiplication des listes concurrentes aurait pu nous coûter cher, la progression de la CGT montre que les salariés ont confiance accrue en nous. C'est un immense encouragement à renforcer notre organisation et à mener la lutte.

Sur l'Occitanie, la CGT réalise 42 % (soit + 3 %), devant FO (31,5 %, - 2 %), la CFDT (17,6 %, + 0,4 %) et SUD (4,6 %, - 1 %).

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Au moment où nous écrivons cet article, les résultats étaient partiels mais le résultat est sans appel: la CGT demeure première organisation syndicale dans la Fonction publique territoriale, en maintenant nettement l'écart avec la deuxième organisation, à savoir la CFDT.

Dans la Région, les satisfactions sont nombreuses: la CGT est première organisation syndicale des personnels de la Région Occitanie, première également à Béziers où le maire d'extrême-droite a pourtant mené la vie dure à nos camarades... Sur la ville de Montpellier, la CGT se place deuxième avec 25 % des voix, etc.

(Tableau ci-dessous)

Au niveau national, la CGT réalise 28,8 % (soit -0.73 %), devant la CFDT (22,55 %, +0.22 %), et FO (16,04 %, -1.67 %).

SUR LE VOTE ÉLECTRONIQUE...

La CGT s'est toujours opposée au vote électronique qui a démontré sa capacité à compliquer les opérations de vote et donc à faire baisser le taux de participation. Ajouté à cela un doute sérieux sur la sincérité du vote. Cette année, cette modalité de vote a encore une fois fait parler d'elle. Le scrutin dans l'Éducation nationale, qui commençait par voie électronique dès le 29 novembre, a été interrompu dès l'ouverture du scrutin, de graves dysfonctionnements de la plate-forme été observés par l'ensemble des organisations syndicales. La situation est alors rapidement devenue chaotique: impossibilité de voter, absence de logos des organisations syndicales, parfois, remise d'accusé de réception de vote sans que l'électeur ne soit

parvenu au bout de la procédure de la validation de son vote... Après de très longs échanges tout au long de la journée entre l'administration, le prestataire de service et les organisations syndicales, le gouvernement a décidé de suspendre les opérations de vote dans l'après-midi du jeudi et a relancé le vote le vendredi matin sans une remise à zéro pourtant nécessaire. Résultat: de nouveaux dysfonctionnements et une nouvelle interruption durant le week-end. Cet épisode affligeant met en exergue les dangers du vote électronique. Surtout, il montre combien le développement des délégations de service public peut-être hasardeux alors que des solutions internes efficaces existent.

SNCF

La CGT: 1re organisation syndicale à la SNCF!

Nationalement, la CGT conserve et renforce sa première place comme organisation syndicale à la SNCF. Avec 34 %, la CGT devance de plus de 10 points l'UNSA (24 %), SUD (17.28 %) et la CFDT (14.3 %). La participation à ces élections a été de 66.7 % Sur la Région Occitanie, la première place est encore plus nette puisque la CGT recueille 43.4 % avec une participation de 73 %.

Ces résultats renforcent la CGT et confirment que les salariés de la SNCF n'ont pas abdiqué!

Résultats Fonction Publique Territoriale						
	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	CGT	% CGT
Ariège	5 071	2 827	162	2 665	1 437	53,92 %
Aude	13 312	8 342	425	7 917	1 842	23,27 %
Aveyron	7 200	4 414	298	4 116	1 987	48,28 %
Gard	18 788	11 698	681	11 017	2 913	26,44 %
Gers	6 812	3 892	223	3 669	2 060	56,15 %
Haute-Garonne	49 163	24 992	1 398	23 594	6 829	28,94 %
Hautes-Pyrénées	6 703	3 880	219	3 661	1 307	35,70 %
Hérault	33 082	19 630	1 058	18 572	4 360	23,48 %
Lot	5 458	2 858	187	2 671	1 216	45,53 %
Lozère	2 364	1 509	74	1 435	257	17,91 %
Pyrénées-Orientales	13 985	9 249	507	8 742	1 768	20,22 %
Tarn	11 312	6 131	406	5 725	1 413	24,68 %
Tarn-et-Garonne	7 013	3 556	266	3 290	1 047	31,82 %



Jeunes CGT d'Occitanie

Comme nous vous l'avions indiqué dans le numéro 237 du mois de juin de notre bulletin régional, la CGT a réuni 150 jeunes CGT de toute l'Occitanie, les 2 et 3 octobre 2018, au Cap d'Agde. Cette initiative a été une réussite (aux dires des jeunes eux-mêmes) et entraîne des suites.

Vous trouverez donc ci-dessous (en attendant le compte rendu intégral de ces deux journées), quelques extraits d'interventions.

EXTRÊME-DROITE ET JEUNESSE par Ugo Palheta

[...] L'extrême droite, de tout temps, constitue un ennemi mortel pour le syndicalisme, donc pour les salariés : tous les régimes d'extrême droite sans exception, qu'il s'agisse de dictatures fascistes, de dictatures militaires ou de dictatures traditionalistes, ont interdit les syndicats indépendants pour les remplacer par des organismes à la solde directe des patrons et qui ne permettaient donc absolument pas aux salariées de défendre leurs intérêts.

[...] On sait que l'un des facteurs du succès de l'extrême droite des années 1920-1930, de ce qu'on peut appeler le fascisme classique en Italie et en Allemagne notamment, c'est d'avoir gagné le soutien certaines franges de la jeunesse et d'avoir réussi à les mobiliser activement. Et le fascisme l'a fait en apparaissant à la fois comme un mouvement dynamique (plus dynamique et plus efficace que le mouvement ouvrier) et comme une alternative à l'ordre existant (alors que le fascisme, on le sait

maintenant, n'est jamais une alternative à l'ordre établi : au contraire il est une manière extrêmement violente de maintenir cet ordre, en le rendant encore plus inégalitaire, en favorisant encore plus les patrons, etc.). [...] Si on revient un peu en arrière : au 1^{er} tour de la présidentielle de 2002, Le Pen père avait fait son plus mauvais score dans la jeunesse (13 % parmi les 18-24 ans contre 20 % parmi les 50-64 ans). Inversement, quelques mois avant la présidentielle de 2017, Marine Le Pen était annoncée en tête des intentions de vote chez les 18-24 ans.

[...] Et justement il faut préciser quelle partie de la jeunesse a pu et peut-être séduite par l'extrême droite, parce que sociologiquement et politiquement ça n'a pas de sens de dire « la jeunesse » : il n'y a pas une jeunesse au singulier mais des jeunes au pluriel.

[...] La première chose qu'il faudrait dire, très importante, et c'est quelque chose qu'il faut aussi dire et répéter à propos des classes populaires, c'est que le 1^{er} parti chez les jeunes, aussi bien chez les 18-24 ans que chez les 25-34 ans, ce n'est ni Mélenchon, ni Macron, ni Le Pen, c'est l'abstention.

[...] Une fois dit cela, il faut reconnaître qu'une frange non-négligeable des jeunes a pu être séduit par l'extrême droite dans les 10 dernières années, et que ce sont les mêmes caractéristiques sociales qui favorisent le vote d'extrême droite chez les 18-24 ans que dans le reste de la population : le fait d'être peu ou pas diplômé, le fait d'être un actif ouvrier ou employé ou petit indépendant, le fait de

ne pas être issu de l'immigration ou d'être issu de l'immigration européenne (autrement dit le fait d'être blanc), le fait d'habiter dans une petite commune plutôt que dans une grande ville, et enfin le fait de travailler dans une petite boîte plutôt qu'une grande. Autrement dit, l'adhésion que le FN a gagné dans une partie de la jeunesse, elle l'a gagné dans la jeunesse populaire blanche des petites villes ou de milieu rural, travaillant dans des petites boîtes où le syndicalisme est très peu présent. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, que tous les jeunes ayant ces caractéristiques seraient gagnés par les idées d'extrême droite, mais c'est disons que c'est là que ces idées sont les plus enracinées.

[...] Ce qui veut dire non seulement de refuser de se laisser diviser entre ceux qui viennent d'ici et ceux qui viennent d'ailleurs, entre ceux qui ont un statut et ceux qui sont précaires, et même d'aller beaucoup plus loin en cherchant à reconstruire des solidarités collectives qu'avaient nos anciens, et de se battre pour que celles et ceux qui en bavent le plus (en particulier les enfants d'immigrées non-européennes, les femmes, les jeunes), qui subissent en premier lieu le sous-emploi, les bas salaires, les contrats précaires, puissent obtenir non seulement des emplois mais de vrais statuts, de vrais droits et des salaires décents. Et ça c'est précisément à l'opposé de ce qui est fondamentalement le projet de l'extrême droite, du FN, parce que ce projet c'est toujours de régler la crise sur le dos des plus faibles, donc de nous diviser, et nous divisant on favorise nécessairement ceux

Jeunes CGT d'Occitanie



qui ont le pouvoir économique, à savoir les actionnaires, qui ne sont jamais nommés dans le discours du FN, alors que ce sont eux qui détruisent les emplois, ce sont eux qui dégradent les conditions de travail, ce sont eux qui délocalisent, etc.

[...] Donc je crois qu'il est très important que le mouvement syndical ne s'adapte pas au discours du FN, qu'il ne cherche pas à gagner des gens en flattant leurs préjugés, mais au contraire qu'il cherche à s'adresser à toutes les salariés, qui ne font pas les mêmes expériences, dont certains font des études et d'autres non, dont certains subissent des discriminations (les femmes, les enfants d'immigrées non-européennes), mais qui tous pourtant font partie de la même classe sociale et donc qui ont toutes les mêmes intérêts fondamentaux, même si généralement ils n'en ont pas conscience. Et finalement c'est une des tâches les plus importantes du syndicalisme, du moins le syndicalisme tel qu'il est conçu dans la grande tradition du mouvement ouvrier dans laquelle s'inscrit la CGT : unifier la classe de celles et ceux qui n'ont que leurs forces de travail, défendre obstinément les intérêts de cette classe, par la lutte, par la mobilisation, par le fait de s'organiser collectivement.

L'ÉCOLE ÉMANCIPATRICE par Matthieu Brabant

[...] Lorsque j'ai décidé de devenir enseignant, à aucun moment la formation qui m'a été proposée ne m'a invitée à réfléchir aux raisons profondes de ce choix. S'agit-il

de transmettre les savoirs liés à une discipline, celle qui m'a passionné, motivé, et que je souhaitais à mon tour faire connaître ?

Est-ce juste pour trouver une issue à mes études et entrer dans le monde du travail ? Est-ce pour agir sur le devenir de la société en visant une autre humanité et contribuer à l'avènement d'autres formes de relations sociales, à plus de démocratie ?

[...] Si les tenants de l'école libérale ont une utilisation biaisée des résultats scientifiques, c'est qu'ils utilisent ceux-ci à des fins politiques et non pédagogiques. Nous ne sommes pas très loin de l'utilisation des découvertes génétiques pour justifier les inégalités sociales et le racisme.

[...] La clef se trouve, entre autre, dans des pédagogies coopératives, collectives, où le jeune est un élément d'un collectif qui apprend ensemble. Il n'y a pas de recette miracle mais il y a une ossature à trouver, et cette ossature est, nous en sommes convaincus, le collectif. Cela va d'ailleurs aussi, pour le collectif des enseignant.es.

Le « tout.es capables » à construire est un projet d'émancipation. Celui-ci vise la participation effective de toutes et tous à tout pouvoir existant dans la société. Il vise donc la participation effective de toutes et de tous à sa formation tout au long de sa vie, et plus encore dans sa formation initiale. Il ne peut se réaliser sans une auto-libération des êtres humains de toutes les formes d'exploitation, de domination et d'oppression.

[...] Il y a bien un « déjà là » émancipateur. L'espérance émancipatrice se nourrit de l'action, souvent immédiate et pragmatique, mais tout autant de ce qui est anticipé dans les consciences au moment de l'action. Elle devient alors un imaginaire collectif qui peut acquérir une force d'entraînement.

CONCLUSION DES ASSISES par Sébastien Boudesocque

[...] Durant ces 2 jours, beaucoup de thèmes intéressants ont été abordés, tels que culture, politique et émancipation de la jeunesse, la communication dans et hors de la CGT et les liens entre le syndicalisme étudiant et le syndicalisme salariés et la place des jeunes dans la CGT.

[...] Nous sommes la CGT de demain dès aujourd'hui.

[...] Se renouveler est nécessaire. Syndiquer, les jeunes rapidement est nécessaire. Alors dès demain investissons nos syndicats, nos UL's, nos UD's et créons des collectifs jeunes au plus près des jeunes salariés. Utilisons nos armes, notre maillage territorial, notre nombre pour redorer le blason de notre CGT.

[...] Une première initiative qui appelle des suites et des prolongements.

Toutes et tous je le répète nous devons poursuivre le travail engagé en constituant dans chacune de nos UD et UL un collectif jeunes CGT

Mettre en place une communication adaptée aux jeunes, sur leurs terrains, sur Youtube, sur twitter, sur instagram, sur facebook).

CESER : Plénière du 13 novembre 2018

Elle a eu lieu à Narbonne.
15 présents CGT sur 16 :
Chantal excusée

OUVERTURE DE LA PLÉNIÈRE par Jacques Bascou :

1^{re} réunion décentralisée du CESER
à Narbonne.

Force de la viticulture et œnotourisme : développement de la recherche avec INRA et université Montpellier
Région à énergie positive : développement de l'éolien flottant

INTERVENTION par J.-L. Chauzy :

CATASTROPHE DE L'AUDE :

3^e inondations depuis 25 ans.
Cession du CESER de février 2019 ouvert pour aborder ces problèmes.
Le président demande de respecter une minute de silence pour les victimes de l'Aude et du Bataclan.

PRÉSENTATION À VENIR DU BP ET CONTRIBUTION DU SRADETT

pour la prochaine plénière, notamment sur l'habitat face à l'augmentation de la population et pouvoir garder des terres fertiles.

ÉVÉNEMENT CULTUREL

Comme le Minotaure à Toulouse démontre que l'on peut donner une visibilité internationale.

1^{RE} SEMESTRE 2019

Volonté de réunir les CESER Occitanie, PACA et Corse ainsi que Catalan pour préparer des états Généraux de la Méditerranée.

Rdv avec le préfet de région sur l'industrie pour pouvoir installer le comité stratégique de filière automobile en région occitanie.

A/AVIS SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES :

- Population de 5,8 millions d'habitants en Occitanie au 1^{er} janvier 2016.
- Plan d'investissement de 1 milliard d'euros en 2019 dont 331 millions d'euro d'emprunts.
- 3 axes stratégiques : une région au service des femmes, du territoire et d'une région au service de l'avenir.

- Le CESER demande le maintien de la relation usager/train, une gestion régionalisée des ports, et reste vigilant sur la filière bois.
- Demande de la participation du CESER à l'évaluation des politiques publiques et demande d'un budget sensible au genre.

109 conseillers présent et 44 pouvoirs : 153 votants

**Voir Déclaration CGT, JJ MINANA :
Vote Pour**

**Vote : 148 Pour, 5 abstentions
dont fsu et solidaire**



CESER : Plénière du 13 novembre 2018

INTERVENTION

de Claire FITA, VP région sur les questions financières:

- Remarque sur la qualité des échanges entre région et CESER, et proposition de formation sur le budget pour faciliter les débats et la compréhension.
- Évaluation des politiques publiques: emprunt vert et social pousse à se doter d'indicateurs performants pour aussi développer un budget soumis au genre
- Recettes bénéficient d'un effet base mais est réduit sur la suppression de compensation.
- La région maintient une Eco condition des subventions
- Dépenses de fonctionnement: augmentation de fonds européens mais seulement 0,9 % d'augmentation du budget hors FSE.
- Stratégie d'investissement: le compte administratif établi les dépenses concrètes, le taux de réalisation est de 96 % quand la région est maître d'ouvrage, reste excellent face aux autres régions.



B/AVIS SUR L'APPRENTISSAGE: Déclaration CGT, Marie-Hélène LACOSTE-FERRAN de PATRAS

- Une voie de formation et un contrat de travail
- Une réponse à des enjeux de société: pour les jeunes, les collectivités, l'entreprise.
- Reforme de l'état: mettre en adéquation l'offre d'emploi et la qualification des jeunes, 420 000 apprentis en France, déréguler le secteur et créer une concurrence des centres de formation.
- 36 000 apprentis en occitanie: volonté de la région de développer l'apprentissage d'ici 2020 : 40 000 apprentis.
- Le CESER évalue les freins: solvabilité, l'accès au logement, éloignement entre lieu de formation, lieu de l'entreprise et lieu d'habitation.
- La région finance 143 millions d'euros pour le développement de l'apprentissage en occitanie: aide individuelle de 1 500 €/apprentis, aide 1 500 €/employeurs
- Modification des OPCA en opérateur de compétence: OPCO
- Création d'une nouvelle classe de 3e dite prépa métier pour préparer l'orientation professionnelle
- Les régions pourront compléter le financement des CFA, financés à 87 % par la collecte de la taxe d'apprentissage fait dorénavant par les Urssaf et MSA

- Pour le CESER, la réforme a pour conséquence que les régions perdent le pouvoir de décision et de financement sur la formation, ce qui entraînera une dérégulation d'équilibre du territoire

Vote Pour

101 conseillers présents et 50 pouvoirs: 151 votants
150 Pour, 1 contre (FSU)

INTERVENTION D'EMMANUELLE GAZEL, VP RÉGION SUR LES QUESTIONS D'APPRENTISSAGE:

- Plan régional de l'apprentissage remis en cause par la réforme
- 1 200 contrats d'apprentissage entre 25 et 30 ans, notamment dans l'enseignement supérieur
- 2 conditions majeures: Besoins économiques exprimés et complémentarité avec les formations existantes
- Carte des formations pour agir sur les territoires notamment zone rurale et les professions
- Volonté de garder le même volontarisme par la région et accompagner les CFA par la mise en œuvre de la réforme

CR fait par Xavier PETRACHI

Animateur groupe CGT CESER Occitanie

DÉCLARATION CGT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Monsieur le représentant de l'Etat,
Mesdames les représentantes du conseil régional,
Monsieur le Président du CESER,
Mesdames et Messieurs les conseillers,
Mesdames et Messieurs
Chers camarades,

Lors de l'assemblée plénière du 26 octobre 2017 nous regrettons que le débat sur les orientations budgétaires se déroule à marche forcée, à 1 mois de l'élaboration du budget primitif. Cela nous permettait d'affirmer que nous doutions que nos observations soient prises en compte dans l'élaboration de ce budget. 1 an après nous persistons ! Sur les orientations budgétaires 2019, la CGT, avec le CESER, regrette l'innovation « Macronienne » qui consiste à contraindre, encore plus, les régions à rechercher des sources « d'économie » sur leurs dépenses de fonctionnement.

En conséquence, la présidente de région a refusé de contractualiser avec l'Etat. Ainsi, la Région va subir la pénalité financière décidée par l'Etat et un plafond maximum réduit pour 2019 à 1,125 % au lieu de 1,2 % maximum possible. Avec une inflation évaluée à 2 %, la CGT pose une grande inquiétude sur les emplois et la masse salariale. Nous craignons que le solde positif de + 238,9 ETPT emplois non pourvus (CA 2017) ne se dégrade encore. Les agents ne doivent pas être les victimes de ses décisions !

La présidente de région souhaitait, probablement, dénoncer la remise en cause, de fait, du principe de la libre administration des collectivités territoriales acté dans l'article 72 de la constitution.

Anicet LE PORS, ancien ministre de la fonction publique et des réformes administratives, relève que ce gouvernement, sous couvert de décentralisation, pratique dans les faits une recentralisation déguisée.

En effet, sur le chapitre de la décentralisation, il est de tradition de considérer qu'il y a eu 3 grands actes. Nous n'allons pas ici, tous les développer. Le 3e acte a été avancé par Nicolas SARKOZY à partir de 2010 et depuis on ne peut plus très bien cibler ce qui est ou n'est pas l'acte III car il y a eu toute une série de lois, dont la loi NOTRe, précisant les compétences des différentes collectivités. Ces réformes visent surtout à affaiblir l'organisation traditionnelle sur la base des Communes, des Départements et des Régions pour privilégier de nouvelles formes, les inter-communalités et les Métropoles. Il s'agit surtout de favoriser les niveaux à compétence économique par rapport aux niveaux à compétence politique. Nous rappelons, tout de même, que notre présidente de région était secrétaire d'état du gouvernement VALLS, jusqu'en juin 2015. Même si la loi NOTRe a été promulguée en août 2015, notre présidente de région a continué à soutenir ce gouvernement qui a semé les graines qui permettent aujourd'hui à MACRON, PHILIPPE ET CIE de les faire éclore. Rappelons, avec le CESER, qu'en 2014 le gouvernement décidait de mettre en place un vaste plan d'économie de 50 milliards d'euros en se donnant pour alibi le respect de la règle d'or inscrite dans le TSCG (ramener le seuil des déficits dit publics sous la barre des 3 % du PIB, et la dette publique sous celle des 60 % du PIB). Ce n'est pas que d'aujourd'hui que le gouvernement pèse négativement sur les financements, c'est toujours la même logique.

Le Président de la République, comme ses prédécesseurs, HOLLANDE et SARKOZY, doit faire face à une difficulté : l'article 72 de la Constitution qui pose comme un principe républicain la libre administration des collectivités territoriales. Il ne peut pas intervenir directement dans leur

gestion proprement dite. Le principal moyen dont il dispose est de peser sur les financements. Ce qu'il est en train de faire. A partir de là, les collectivités locales affaiblies voient leurs capacités de négociations contractuelles avec l'État considérablement diminuées. C'est ce qui a eu pour effet les actes de méfiance des différentes associations d'élus telles que les Maires de France, des Départements et des Régions. Il n'y a pas de doute que l'intention de Macron, de caractère autoritaire, ne peut pas se satisfaire de collectivités locales qui, sans avoir de pouvoir législatif propre, ont néanmoins des compétences importantes dans leur gestion. Nous dénonçons, nous aussi cette « logique perverse » qui consiste à transférer les compétences et ensuite de sanctionner les augmentations des dépenses de fonctionnement

Sur l'avis en lui-même, la CGT constate que les orientations budgétaires ressemblent, encore cette année à un « catalogue de bonnes intentions », ce qui laisse un doute quant à la sincérité même des intentions affichées, tant elles sont nombreuses et tant les dépenses, notamment de fonctionnement, seront contraintes. Cependant nous nous réjouissons que le CESER souhaite la prise en compte d'un budget « sensible au genre » de même que les questions et problématiques liées au handicap et à l'accessibilité puissent figurer, d'une manière spécifique, dans le budget.

La CGT soutient fortement ces 2 demandes et en conséquence, votera cet avis.

CESER : Plénière du 13 novembre 2018

DÉCLARATION CGT SUR L'APPRENTISSAGE

« L'APPRENTISSAGE EN OCCITANIE :
UNE VOIE D'EXCELLENCE AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT DE L'INDIVIDU
ET DES TERRITOIRES »

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Un examen de l'histoire de l'apprentissage incline à penser que l'ensemble des réformes qui ont concerné cette voie de formation, a conduit à la mise en place d'un système opportuniste dans lequel les protagonistes sont nombreux et les intérêts contradictoires.

La loi du 5 septembre 2018 dite « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » persévère dans la voie prise par les réformes précédentes, en opérant une refonte de l'architecture et du financement du dispositif de l'apprentissage, tout en confirmant le partenariat avec les acteurs du monde professionnel. L'avis élaboré par la Commission 5 met bien en exergue un certain nombre de problématiques soulevées par cette réforme. La CGT, en tant qu'organisation de défense de tous les travailleurs et donc des apprentis, adhère aux préconisations et aux alertes soulevées, mais déplore son manque de véhémence dans la dénonciation des points noirs de la réforme (I) et dans la proposition de solutions alternatives (II).

I- Parmi ces points noirs :

- L'ouverture sur le territoire national de l'apprentissage aux jeunes jusqu'à 30 ans. Cette mesure est inacceptable car l'apprentissage est alors utilisé comme une

fabrique d'un sous-salariat. Il convient de rappeler que l'apprentissage est et doit rester un outil de formation professionnelle initiale et ne doit pas servir à la création d'un salariat au rabais.

- Autre problème soulevé par la réforme: le financement. Il est prévu que les CFA seront financés au contrat, et les Branches détermineront le coût contrat de chaque diplôme ou titre professionnel en fonction des priorités de recrutement des entreprises et des besoins des Branches.

Toutes les instances saisies ont émis un avis défavorable à cette mesure. Nous alertons sur la dégradation de l'offre de formation, du contenu de ces formations et des risques pour l'emploi.

- autre point noir: la définition unilatérale, par le patronat, des référentiels d'activités professionnelles. Cela risque de transformer les diplômes en des Certificats de Qualifications Professionnelles (CQP), et de déconnecter la formation initiale du diplôme qui est censé la sanctionner.

Or, pour la CGT, un parcours réussi passe par la validation d'un diplôme qui sert à reconnaître une qualification, et sur lequel reposent les garanties collectives en matière de temps de travail et de rémunérations.

II- Cet avis aurait également pu aller plus loin en intégrant des questions de fond, notamment sur ce que la société attend des formations professionnelles.

En effet, l'apprentissage est posé en voie d'excellence de la formation professionnelle. Or, l'usage, dans

les politiques publiques, de l'apprentissage comme outil de lutte contre le chômage des jeunes se trouve interrogé à 3 reprises :

- interrogé d'abord car il tend à se développer dans les niveaux de formation les moins exposés au risque de chômage, et dans des filières offrant déjà des débouchés plutôt favorables ;
- interrogé ensuite car l'offre de contrats de travail de la part des employeurs se raréfie. L'apprentissage ne constitue pas un rempart contre la dégradation conjoncturelle du marché de l'emploi: l'apprentissage ne crée pas l'emploi ;
- interrogé enfin parce que l'entrée en apprentissage est sélective. Certaines populations socialement défavorisées n'y ont pas accès.

Une étude du CARIF-OREF sur le devenir des apprentis en Occitanie de décembre 2017 indique :

- 48 % des apprentis sont en emplois ;
- sur ceux qui sont en emploi, seuls 54 % sont en CDI.

Nous rappelons que l'apprentissage, ce n'est pas une question d'employabilité, mais bien un outil de formation professionnelle et d'émancipation des jeunes sur nos territoires.

En outre, l'avis aurait pu aller plus loin en préconisant à la Région l'instauration de mesures contraignantes auprès des entreprises subventionnées du territoire, pour les inciter à embaucher demain, en CDI, les apprentis d'aujourd'hui.

Néanmoins, nous saluons le travail accompli par la Commission.

La CGT votera cet avis.



La parole à Laura Pibou

Qui es-tu ?

Je m'appelle Laura Pibou, j'ai 28 ans (ce qui me vaut le titre de benjamine du groupe CGT du CESER). Originaire de Tarbes, j'ai fait toutes mes études à Toulouse, à la faculté de droit. Arrivée en 2008 dans la ville rose, c'est après 9 années d'intense bachotage que j'ai décroché le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat. Des années studieuses mais aussi militantes : de la Jeunesse communiste à l'UNEF, j'en ai passé des matins à « diffier » devant la fac, pour dénoncer les réformes de l'ESR, de la LRU à la loi Fioraso.

Quel est ton parcours professionnel ?

Comme un étudiant sur deux, j'ai fait pas mal de petits boulots pendant mes années d'études. J'ai touché à tout : vente, distribution de journaux, monitrice à la bibliothèque de l'Arsenal, conseillère mutualiste à la LMDE... Puis après avoir prêté serment fin 2017, j'ai travaillé 3 mois dans un cabinet toulousain en tant qu'avocate collaboratrice. J'y ai fait mes premières armes essentiellement en droit des étrangers, droit pénal et droit du travail. Aujourd'hui je cherche à intégrer un cabinet qui correspond mieux à mes valeurs.

Quel est ton parcours syndical ?

Ce n'est pas le hasard qui m'a fait adhérer à la CGT, bien qu'il y soit pour quelque chose. C'est après une manif contre la Loi travail, alors que je passais par Saint-Sernin, que je me suis arrêtée devant l'UD et y ai croisé Christophe Combes, le Secrétaire général de l'UL Sud (ce que j'ignorais à ce moment-là !). J'étais à la recherche d'un stage de 6 mois qui allait me permettre de valider ma formation à l'Ecole des avocats. Je savais que la CGT tenait des permanences juridiques et accompagnait les salariés dans les procédures prud'homales. C'est ainsi que tout a commencé : Christophe m'a proposé de faire mon stage à l'UL au secteur DLAJ. Ce n'est donc pas en tant qu'avocate mais en tant que défenseur syndical que j'ai plaidé pour la première fois aux Prud'hommes ! Depuis, j'ai beaucoup appris de la culture militante CGTiste, par les formations syndicales que j'ai suivies mais surtout par toutes les rencontres que j'ai fait à l'UL et ailleurs.

Comment milites-tu ?

Aujourd'hui, j'ai trouvé plusieurs manières de militer. Je reste attachée à la défense syndicale qui se rapproche le plus de mon cœur de métier. Mais aussi, comme je suis en recherche d'emploi, j'ai du temps à consacrer à la CGT et je donne quelques coups

de mains aux camarades qui diffent devant leur boîte, pour les élections pro par exemple. J'adore être en interpro et rencontrer des camarades munis de bagages militants bien plus remplis que le mien. Et l'actualité sociale me pousse dans la rue en manif ! Mais l'essentiel de mon temps militant, c'est surtout au CESER Occitanie que je le consacre.

Quel est ton rôle au CESER ?

Comme chaque camarade, je participe à deux commissions au CESER : la commission 4 « Enseignement supérieur, recherche, valorisation, transfert, innovation », et la commission 5 « Education, formation, emploi, jeunesse, enjeux de société ». Je me sentais concernée par les problématiques abordées par ces commissions puisque j'avais combattu les réformes de l'ESR à la fac, et la question de l'insertion professionnelle, je suis en train de l'expérimenter ! Le CESER est une drôle d'instance où on l'on travaille en synergie avec les associations, les autres syndicats de salariés mais aussi les délégations patronales. La lutte des classes se fait sur tous les fronts ! Le travail qu'on y fait est très enrichissant. J'y apprend beaucoup, des échanges avec toutes les parties prenantes mais surtout avec les camarades du groupe CGT, avec lesquels nous essayons de porter au mieux la voix et les revendications CGT !

Journée d'étude sur la santé au travail



Interpellés courant octobre par les syndicats CARSAT Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, sur les futures conséquences du rapport Lecocq, rapport santé au travail; une première réunion téléphonique organisée par le secrétariat régional s'est tenue avec les camarades de ces syndicats.

Le rapport Lecocq envisage notamment une fusion des services de prévention (CARSAT, Services Santé au Travail (SST), ARACT, etc.) en un guichet unique. L'objectif annoncé est de simplifier et développer la prévention des risques professionnels.

Dès la sortie du rapport, fin août, la confédération s'est exprimée. Ce rapport fait le constat que le compte n'y est pas pour une prévention à la hauteur des enjeux. A la CGT, nous sommes d'accord en partie sur ce constat éloquent, tant le mal travail est un véritable fléau. Reste la question des moyens et la méthode qui vont être utilisés pour relever le défi, d'une véritable révolution de la prévention comme nous le suggérons. Ce rapport préconise de séparer contrôle et prévention, hors les militants de la CARSAT nous ont fait part de leur inquiétude car en effet, il y a complémentarité entre le contrôle et la prévention, les deux sont indissociables.

Ils se posent la question: « A quelle sauce allons-nous être mangés? » Au-delà de cette inquiétude légitime, nous devons être offensif et force de proposition.

A la CGT, nous préférons parler d'unification au lieu de fusion. Et si celle-ci doit avoir lieu, elle doit se faire impérativement avec les salariés des services de prévention concernés, à partir de leur métier et savoir-faire.

De plus le statu quo n'est pas souhaitable, nous devons informer les salariés, tous les salariés afin que le contenu de cette réforme corresponde bien à leurs besoins en matière de prévention des risques professionnels (voir communiqué pétition de novembre). A ce jour aucune négociation est envisagée. Si négociation il y a, elle se fera au niveau du Conseil d'Orientation des Conditions de Travail (COCT) sous la responsabilité du ministère de la santé et du travail. Ceci étant, beaucoup va dépendre de notre capacité à peser, d'être à l'offensive. Un projet de loi est prévu pour l'été 2019, ça va aller vite!

Faisons vivre nos propositions alternatives face aux attaques incessantes menées contre notre sécurité sociale, depuis sa création. Que cela en déplaise à certains

directeurs, présidents de CARSAT, CPAM, qui défendent leur pré-carré; oui! nous devons changer la donne, révolutionner la prévention et ce dans le cadre d'une reconquête de la sécurité sociale.

Le comité régional CGT Occitanie organise une journée d'étude sur la santé au travail « Du rapport Lecocq à notre démarche CGT pour bien travailler »

**Mardi 22 janvier 2019
à la bourse du Travail à Narbonne
(Bd Léon Augé)**

Sont invités à cette journée d'étude:

- Les militants CGT des syndicats CARSAT, CPAM, services santé au travail (SST), DIRECCTE.
- Les mandatés CGT: CARSAT, SST, OPPBTP (bâtiment), ARACT, CTR, CROCT, CPAM.
- Le collectif régional Travail/Santé/Handicap/Protection Sociale
- Les membres du Comité Régional
- Des responsables de la confédération.

Important: s'inscrire auprès de la région CGT Occitanie à l'adresse mail suivante crcgt.occitanie@orange.fr c'est impératif pour organiser au mieux cette journée.



Métallurgie : pour une plateforme revendicative commune

A la suite de plusieurs rencontres organisées par la CGT Airbus avec les syndicats sous-traitants d'Airbus, des camarades ont encouragé la création d'une Coordination des syndicats CGT DO & ST de l'aéronautique.

Celle-ci rassemble plusieurs dizaines de syndicats dans le secteur toulousain, où la filière aéronautique est majeure en termes d'emploi industriel et de services aux entreprises, que ce soit dans la branche métallurgie ou ingénierie.

Le mercredi 17 octobre, la Coordination a organisé un colloque à partir de la loi sur le devoir de vigilance, afin de mettre en œuvre une plateforme revendicative commune. Près de 100 personnes ont participé, issus des syndicats de tous les sites d'Airbus, des syndicats sous-traitants d'Airbus comme Stelia, Figeac-aéro, Latécoère, Ratier-Figeac..., des syndicats de SS2I comme Sogeti, Altran, Assystem, Ausy, Atos, Alten, Sopra-steria..., des universitaires de l'université de Toulouse et des ONG comme le forum citoyen RSE, RHSF... ainsi que des représentants de la confédération CGT et des représentants des collectivités territoriales.

Les camarades de GM&S sont venus témoigner de la réalité de la filière automobile et présenter leur projet de loi sur la coresponsabilité des donneurs d'ordres dans la situation des entreprises sous-traitantes. Les GM&S ont assignés PSA et Renault au tribunal civil pour avoir organisé la liquidation de GM&S, sous-traitant de premier niveau pour les 2 constructeurs automobiles.

Le colloque s'est tenu sur 2 thématiques: se faire une opinion sur le devoir de vigilance et sur les rapports DO & ST, pour agir en utilisant la loi sur le devoir de vigilance comme un levier pour mettre Airbus face à ses responsabilités.

Depuis le plan POWER 8, Airbus a accentué sa pression sur le réseau de ST: par des baisses de coûts qui se traduisent par des délocalisations, une baisse systématique des prix de 10 % qui peut aller jusqu'à -30 % pour une même production ou service, un modèle économique de responsabilité partagée dans lequel les sous-traitants doivent supporter financièrement l'approvisionnement des matières premières, les coûts d'industrialisation, les aléas du marché aérien, les retards des avions.

Concernant les matières premières, pour beaucoup, elles sont issues de pays en guerre ou proches de zones de conflits armés. Les taxations supplémentaires induites de la guerre commerciale rajoutent au



Métallurgie



risque majeur sur la production et sur les sous-traitants qui doivent s'approvisionner.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) a pris de l'importance, d'autant que l'image vertueuse de l'entreprise peut représenter jusqu'à 30 % de sa capitalisation. Comme le démontre l'affaire du dieselgate pour le groupe Volkswagen. Dans le secteur aéronautique, Airbus doit redorer son image suite aux affaires de corruption. Ainsi, le groupe communique beaucoup sur son image « Ethics and Compliance », sur sa fondation Airbus et a mis en place un code de conduite des fournisseurs qui déploie sa politique RSE.

La loi sur le devoir de vigilance a pour objectif de limiter les conséquences négatives de l'activité des entreprises et obliger ces dernières à rendre des comptes sur ces risques.

Promulguée depuis 2017, les DO comme Airbus doivent mettre en place un plan de Vigilance: des mesures de préventions des risques liés à leur activité et leur responsabilité étendue à l'activité des sous-traitants. Ce Plan de Vigilance doit être conçu en association avec toutes les parties prenantes, dont les syndicats.

Les dernières discussions sur la loi PACTE et sur le secret des affaires vont tenter d'en limiter les effets. Si les acteurs ne se mobilisent pas dès à présent, ces outils serviront uniquement à la communication

des entreprises pour verdir et contrôler leur image.

Cela interroge aussi les syndicats sur la politique achat et sur sa responsabilité environnementale et sociale.

Les territoires souffrent de la désindustrialisation et du mirage de l'économie du service comme substitut. Quand les plus grands groupes investissent entre 30 et 50 % du chiffre d'affaire en Recherche & Développement, Airbus fait l'opposé et réduit sa R & D à de l'innovation incrémentale avec une enveloppe de seulement 6 % du CA.

La Coordination aéronautique CGT réaffirme que l'entreprise n'appartient pas qu'à ses actionnaires et que se pose aujourd'hui le rôle de l'entreprise dans la société, d'autant plus pour un fleuron de l'industrie. La Coordination a la volonté de se déclarer partie prenante du Plan de Vigilance Airbus, et se donne comme projet d'être un porte-parole de la communauté de travail à partir d'une plateforme revendicative commune.

Xavier PETRACHI

Membre de la Coordination
CGT aéronautique



J.-P. Capparos, X. Petrachi, D. Auroi, S. Artigaud

Félicitations!

Le mercredi 10 octobre 2018, dans les locaux de l'Institut des Sciences Politiques de Toulouse, Martine BERNARD ROIGT soutenait sa thèse sur le sujet « **La fabrique des territoires productifs. Le cas du SPL (Système productif local) de la Mecanic Vallée.** » Après 2h30 de débat pour défendre son travail, elle a été reçue avec succès et a obtenu le titre de Docteure en sciences politiques avec la mention « très honorable ».

Rappelons que Martine a été secrétaire du Comité régional CGT Midi-Pyrénées de 1996 à 2007, puis présidente de l'IRHS et a entrepris, après avoir fait valoir ses droits à la retraite, ce travail universitaire.

Nos lui adressons nos plus vives félicitations!



Le 41^e Congrès de l'Union départementale CGT des Hautes-Pyrénées s'est déroulé les 4 et 5 octobre 2018, à Tarbes. En présence de Philippe MARTINEZ, une nouvelle direction a été élue et un changement de Secrétaire général a eu lieu. Pour la première fois de son histoire, la CGT des Hautes Pyrénées a mis à sa tête une femme, Fabienne MONTIER.

Membre de la CE de l'UD65 depuis 2014, puis du bureau de l'UD en cours de mandat, cette cheminote au caractère bien trempée à toutes les qualités requises pour mener « sur de bons rails » la CGT 65.

Félicitations à toi, Fabienne!



Le 72^e Congrès de l'Union départementale CGT de la Haute-Garonne s'est déroulé les 7, 8 et 9 novembre 2018, à Toulouse. En présence de plus de 300 délégués, il s'est déroulé dans une ambiance revendicative et dynamique.

Une nouvelle équipe de direction a été mise en place, avec un rajeunissement de la CE et du bureau. Cédric CAUBERE a été réélu et entame donc son second mandat en tant que Secrétaire général de l'UD31.

Félicitations à toi aussi, Cédric!



